



OUTIL

Comparer le coût de l'assurance crédit

L'assurance décès, dans le cadre d'un prêt immobilier, peut varier selon l'âge de l'emprunteur. C'est assez logique : plus vous êtes jeune, moins le risque de décès est important et plus l'assurance devrait être bon marché. Aujourd'hui, la plupart des grands réseaux bancaires ont donc adapté leur offre en introduisant diverses catégories d'emprunteurs : moins de 40 ans, non-fumeurs... Filiale du courtier en crédit immobilier Cafpi, Vitæ Assurances vient de lancer son site interactif. Objet : offrir aux particuliers la faculté de comparer le coût de ces assurances et de réaliser une économie de 30 à 50 % par rapport



aux formules packages. Pour un prêt de 150 000 euros sur vingt-cinq ans (jeune couple de moins de 30 ans), l'économie au terme peut atteindre près de 19 000 euros... ■ S. L.

Pour en savoir plus :
www.vitae-assurances.com